

DECLARATION CONJOINTE D'UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

PREMIER PARTENAIRE

Madame Monsieur

NOM DE FAMILLE: _____

PRÉNOMS: _____

DATE DE NAISSANCE: __ / __ / ____ LIEU DE NAISSANCE: _____

PAYS: _____ NATIONALITÉ: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____ COMMUNE: _____

TÉL: __ / __ / __ / __ / __ MAIL: _____@_____

Etes-vous placé(e) sous la protection juridique et administrative de l'OFPRA (réfugié, apatride, bénéficiaire de la protection subsidiaire)? Oui Non

Faites-vous l'objet d'une mesure de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation familiale, mandat de protection future)? Oui Non

Filiation du 1er partenaire

NOM DU PÈRE: _____ PRÉNOMS: _____

DATE DE NAISSANCE: __ / __ / ____ LIEU DE NAISSANCE: _____

NOM DE LA MÈRE: _____ PRÉNOMS: _____

DATE DE NAISSANCE: __ / __ / ____ LIEU DE NAISSANCE: _____

DEUXIÈME PARTENAIRE

Madame Monsieur

NOM DE FAMILLE: _____

PRÉNOMS: _____

DATE DE NAISSANCE: __ / __ / ____ LIEU DE NAISSANCE: _____

PAYS: _____ NATIONALITÉ: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____ COMMUNE: _____

TÉL: __ / __ / __ / __ / __ MAIL: _____@_____

Etes-vous placé(e) sous la protection juridique et administrative de l'OFPRA (réfugié, apatride, bénéficiaire de la protection subsidiaire)? Oui Non

Faites-vous l'objet d'une mesure de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation familiale, mandat de protection future)? Oui Non

Filiation du 2ème partenaire

NOM DU PÈRE: _____ PRÉNOMS: _____

DATE DE NAISSANCE: __ / __ / _____ LIEU DE NAISSANCE: _____

NOM DE LA MÈRE: _____ PRÉNOMS: _____

DATE DE NAISSANCE: __ / __ / _____ LIEU DE NAISSANCE: _____

→ NOMBRE D'ENFANT(S) EN COMMUN: _____

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON-PARENTÉ, NON-ALLIANCE ET DE RÉSIDENCE COMMUNE

est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 € d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts - art. 441-1 du code pénal

Les futurs partenaires ne doivent pas être mariés ou pacsés, ni avoir entre eux de liens familiaux directs :

- entre ascendant et descendant en ligne directe (entre un père et son enfant, entre une mère et son enfant, entre un grand-parent et son petit-enfant...)
- entre frères, entre sœurs, entre frère et sœur
- entre demi-frères, entre demi-sœurs, entre demi-frère et demi-sœur
- entre un oncle et sa nièce ou son neveu, entre une tante et son neveu ou sa nièce
- entre alliés en ligne directe (entre une belle-mère et son beau-fils ou son gendre ou sa belle-fille, entre une beau-père et son beau-fils ou sa belle-fille ou son gendre...)

Les futurs partenaires doivent également fixer un lieu de résidence commune

Nous attestons sur l'honneur :

- qu'il n'existe entre nous aucun lien de parenté ou d'alliance qui constituerait un empêchement pour conclure un pacte civil de solidarité
- établir ou avoir notre résidence commune à l'adresse suivante :

CODE POSTAL: _____ COMMUNE: _____

Fait à Bailleul, le: __ / __ / _____

Signature du 1^{er} partenaire :

Signature du 2^{ème} partenaire :

CONVENTION DE PACS ENTRE LES PARTENAIRES

Afin d'organiser leur vie commune, les futurs partenaires peuvent utiliser la convention type ci-jointe. Une convention spécifique peut être rédigée par les partenaires, cependant en cas de clause particulière, il est préférable de rédiger un acte devant notaire.

CONVENTION TYPE DE PACS

Article liminaire

Entre nous, il est conclu un pacte civil de solidarité, conformément aux articles 515-1 à 51-7-1 du code civil. Nos concevons d'organiser notre vie commune dans les conditions définies aux articles suivants.

Article 1 - Aide matérielle

Nous nous engageons à une vie commune, ainsi qu'à une aide matérielle et une assistance réciproque.

L'aide matérielle sera:

- proportionnelle à nos facultés respectives.
- fixée à hauteur de _____ euros par an.

Article 2 - Solidarité des partenaires

A l'égard des tiers, nous serons tenus solidairement au paiement des dettes contractées par l'un de nous pour les besoins de la vie courante, sauf pour les dépenses manifestement excessives.

Sur le plan fiscal, nous ferons l'objet d'une imposition commune établie à nos deux noms pour l'ensemble de nos revenus (y compris pour les revenus perçus l'année de l'enregistrement de la déclaration de PACS, sauf option contraire).

Article 3 - Régime des biens

Nous optons pour:

- le régime légal de la séparation des patrimoines
- le régime de l'indivision des biens que nous acquerrons, ensemble ou séparément, à partir de l'enregistrement du PACS

Article 4 - Formalités relatives à l'enregistrement du PACS

Nous nous engageons à procéder à la déclaration conjointe de conclusion de PACS devant l'officier d'état civil de Bailleul.

Fait à Bailleul, le: __ / __ / ____

Signature du 1^{er} partenaire :

Signature du 2^{ème} partenaire :

Déclaration de pacte civil de solidarité enregistrée le __ / __ / ____ à Bailleul

sous le numéro 59043 - 20 __ - 0 0 0 0 __

Signature et sceau de l'officier d'état civil